



Direction de l'instruction publique du canton de Berne M. Bernhard Pulver Sulgeneckstrasse 70 3005 Berne

La Neuveville / Bienne, le 28 mars 2013

Filière ES en soins infirmiers à Saint-Imier

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont pris position, lors de leurs séances plénières des 25 et 27 mars 2013, sur le devenir de la formation ES en soins infirmiers à Saint-Imier. Ils regrettent profondément cette interruption du projet-pilote après deux volées.

Alors que le canton de Berne s'était montré innovant afin de trouver des réponses à la pénurie de personnel, nous tenons à marquer notre insatisfaction de constater que vos partenaires de la Conférence romande des directeurs de l'instruction publique (CIIP) vous ont contraint à prendre cette décision. Le CJB et le CAF ont néanmoins pris note des explications détaillées que vous leur avez transmises par l'intermédiaire de leurs sections compétentes et admettent qu'il était difficile d'agir autrement. Le tabou auquel le canton de Berne a touché est encore trop fort pour permettre un débat serein sur ce sujet en Suisse romande.

Le CJB et le CAF se déclarent en premier lieu solidaires avec les organisations professionnelles, qui sont les principales lésées par la situation, et dont nous partageons la déception. Le fait d'offrir des perspectives de progression dans la carrière des titulaires d'un CFC en soins infirmiers constituerait un élément décisif afin de renforcer l'attractivité de la profession.

En second lieu, il faut relever que le projet pilote, malgré sa brièveté, aura clairement démenti deux craintes régulièrement émises pour s'opposer à sa réalisation : la formation ES n'a entraîné aucune concurrence pour les formations HES et il n'y a pas eu d'effet sur les places de stage à disposition. Les publics et les profils sont différents, tandis que les besoins en personnel formé sont aigus. La formation d'infirmier et infirmière ES répond donc à des besoins, sert les intérêts de la branche de la santé ainsi que des patients et offre des perspectives à des jeunes titulaires de CFC qui n'en auraient pas sinon.

Nous sommes par conséquent persuadés que l'interruption de cette formation ne peut être que provisoire et que la question reviendra sur le devant de la scène. Nous vous invitons d'ores et déjà à préparer la reprise de cette formation ES, par exemple en emploi, lorsque la situation se sera apaisée, dans le dialogue avec nos partenaires de la Suisse romande et, en particulier, de l'Arc jurassien.

La filière ES en soins infirmiers de Saint-Imier a de l'avenir, le CJB et le CAF en sont convaincus.

Notons qu'il est aujourd'hui positif que, malgré l'interruption du projet, les étudiant-e-s des deux premières volées puissent aller au bout de leur formation. C'est une bonne nouvelle pour ces

personnes qui investissent du temps et des moyens financiers en vue de compléter leur bagage. Cela permettra aussi au canton de Berne d'expliquer à ses partenaires que le profil des étudiants et étudiantes qui suivent cette formation est différent de celui des élèves HES et que la concurrence redoutée, notamment sur les places de stage, n'a pas été constatée.

Le fait que le succès de la filière ait provoqué un emballement au vu de l'intérêt qu'elle a suscité dans l'ensemble de la Suisse romande ne doit pas la condamner définitivement. Il est évident qu'il convient à présent de calmer le jeu. Mais le CJB et le CAF relèvent que le ceff dispose de dossiers d'étudiant-e-s du canton de Berne qui pourraient très bien entamer une formation ES sans que cela provoque le genre de problèmes constatés avec le 2^e volée. Nous vous invitons à garder cette option ouverte et à rediscuter avec vos partenaires de la CIIP lorsque le moment sera plus opportun. Le CJB entend se mettre à disposition, en coordination avec le CAF, pour participer aux contacts nécessaires avec nos partenaires de l'Arc jurassien en vue faire avancer ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le president .	Le secretaire general.
Jean-Pierre AELLEN	Fabian GREUB

La coerátaira gánáral:

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président : Le secrétaire général :

Philippe GARBANI David GAFFINO

Copie : ortra Berne francophone, COFRA (G. Lévy), OSP (F. Cosandey)

La prácidant :